

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16 Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18 Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez MM. RICHARD et C°, Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 30 Mars 1875.

Chronique générale.

Depuis le départ de l'Assemblée, le monde financier est plus agité que le monde politique. On peut voir que la polémique des journaux de Paris présente peu d'intérêt.

Quelle est la part du centre droit et du centre gauche dans la victoire du 25 février? La France est-elle centre gauche, comme le répète M. Laboulaye, d'après les libéraux de la Restauration?

La constitution du 27 février est-elle plus viable que les douze ou quinze qui l'ont précédée? Voilà encore une des questions qui s'agitent dans les journaux.

Il y aurait bien à parler que la constitution du 25 février produira chez nous, avant peu de temps, des résultats analogues à ceux qui ont amené un conflit entre les deux Chambres danoises.

La majorité radicale dans la Chambre basse prétend que, malgré les dispositions textuelles de la constitution danoise, le Folkething est maître souverain du budget et que le rôle du Landsting doit se réduire à un simple enregistrement.

met pas ce système; telle est l'origine du grave conflit engagé, en ce moment, entre les deux Chambres danoises, conflit sur lequel l'excellente correspondance scandinave de Copenhague donne de très-intéressants détails.

Il en sera probablement de même chez nous, après les élections générales, entre le Sénat et la Chambre des députés.

M. Buffet aurait décidé que le mouvement préfectoral dont il est question n'aurait lieu qu'après la session des conseils généraux.

Il importe, en effet, à la bonne expédition des affaires qu'elles soient expliquées, débattues devant les conseils généraux par les fonctionnaires qui les ont préparées.

Au milieu des ténèbres politiques dans lesquelles l'Europe entière s'agite, un fait se dégage et il s'offre avec une évidence telle qu'il faut être de mauvaise foi ou dénué d'intelligence pour ne pas le voir.

La vraie question pour l'Europe et pour les nations n'est pas de savoir si la France recouvrera ses frontières perdues, si la Pologne ressuscitera jamais de ses cendres.

Si encore le chancelier prussien limitait son action au territoire allemand, nous pourrions ne pas nous inquiéter outre me-

sure, nous borner à compatir au sort des persécutés; mais M. de Bismark porte ses revendications plus haut. Il veut que l'Italie arrache ce dernier lambeau de respect dont elle couvre la papauté et qui se nomme lois de garanties.

Des informations de Berlin autorisent à considérer comme très-graves, et comme pouvant amener les plus redoutables complications, les démarches pressantes que fait la diplomatie de M. de Bismark à Rome contre l'indépendance spirituelle du Saint-Siège.

Plus de trente préfets se trouvent en ce moment à Paris et assiègent les antichambres du ministre de l'intérieur et du sous-secrétaire d'Etat, M. Desjardins.

A ce sujet, le Moniteur croit pouvoir dire qu'on examine avec soin, au ministère de l'intérieur, les titres et les dossiers de tous les fonctionnaires, et qu'il pourrait bien se faire, contrairement à ce qu'annoncent avec tant de persistance les journaux bonapartistes, que le mouvement administratif fût plus considérable qu'on ne l'avait d'abord supposé.

Toutefois, les révocations ou mutations n'auront pas lieu simultanément. M. Buffet procédera par ordre aux changements qui lui paraîtront nécessaires.

La plupart des journaux parlent d'une circulaire qui sera adressée prochainement par M. le garde des sceaux à MM. les procureurs généraux, pour les inviter à assurer le respect de la Constitution du 25 février.

Ce document paraîtra prochainement à l'Officiel.

Encore des évasions!

Il paraît que pendant une nuit de tempête, le médecin Rastoul et plusieurs autres condamnés de la Commune, étant parvenus à se procurer une embarcation, se sont évadés de l'île des Pins.

L'Agence Havas a annoncé leur arrivée à Melbourne au nombre de dix-neuf, sur des embarcations construites par eux.

A bientôt de nouveaux détails.

Un littérateur d'un certain renom, M. Amédée Achard, vient de mourir, âgé de 61 ans. Né à Marseille en avril 1814, il débuta dans la carrière administrative et fut employé à la préfecture de l'Hérault.

En 1847, il fit paraître son premier roman, Belle-Rose, dont le succès fut immense. Depuis, il n'a pas cessé d'écrire des articles pour les journaux, des romans et des pièces de théâtre.

Il était officier de la Légion-d'Honneur.

La démocratie et l'extrême gauche de l'Assemblée viennent encore de perdre un de leurs représentants les plus célèbres. M. Edgar Quinet, député de la Seine, est mort vendredi matin, à Versailles, des suites d'une pleurésie.

Il est né le 17 février 1803, à Bourg, dans l'Ain.

Les papiers du 4 septembre.

Les pigeons voyageurs de M. Delattre.

Nos voisins de la Mayenne se souviennent assurément de leur excellent préfet M. Delattre et de son aimable secrétaire M. Re-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE REVERS DE LA MÉDAILLE.

Du temps que les diligences allaient en Bretagne et que les chemins de fer n'y allaient point encore, les voyageurs de Paris à Lorient s'arrêtaient à Vannes pour dîner.

Une vaste salle à manger située au rez-de-chaussée recevait les voyageurs, et les voyageurs y prenaient un excellent potage et un fort bon dîner, moyennant trois francs que réclamait l'hôtelier.

Par le temps de chemin de fer qui court, le dîner coûte cinq francs et le potage n'est plus bon.

Mais je ne veux pas permettre aujourd'hui à mon esprit chagrin de considérer les choses du jour.

Je veux au contraire le reporter vers le passé, vers ce passé plein de charmes où le potage de l'hôtel de France était bon.

Deux tableaux ornaient la salle à manger, deux gravures! L'une représentait — après la lettre — Le bon gendarme, l'autre Le chien fidèle.

Le bon gendarme portait sur son bras d'un air digne et paternel un petit maraudeur désolé et joufflu.

Le chien fidèle, gros toutou de Terre-Neuve, tirait de l'eau à pleines dents une fillette riante et bien frisée, quoique évanouie.

Ces deux tableaux capables de terrifier et d'attendrir les bambins en voyage formaient avec la soupe — aux choux — excellente que l'on mangeait là et avec la servante accorte qui la servait, coiffée de son beau bonnet blanc dont les barbes étaient modestement et dignement relevées sur la tête, formant, dis-je, un ensemble honnête, doux et provincial autant que possible.

Plus d'un voyageur s'arrêtait tout charmé et remettait au lendemain la suite de son voyage. Il allait errant par la ville à travers des rues étroites et noires, semblables à des crevasses dans les rochers. De vieilles maisons de bois dont les étages surplombaient les uns sur les autres, étayées par d'énormes poutres entre-croisées, se mêlent, s'entre-mêlent, s'enchevêtrent les unes dans les autres, s'appuyant les unes aux autres dans des allures titubantes.

plus rapprochées encore et plus étroitement groupées autour de la cathédrale, donne à la ville une physionomie extraordinaire, non point vieille, mais antique. Le soleil, en jouant dans les vieilles boiserie noires, semble plus jeune et plus naïf qu'ailleurs, et s'il teint de rose les vieux balcons de chêne, il a l'air d'un enfant qui couronnerait de roses le front sévère d'un vieillard.

La cathédrale siège avec majesté au milieu de cette compagnie. Elle est entourée de ses contemporains. Ces vieux balcons l'ont vue dans sa jeunesse, au temps de sa splendeur et de sa gloire, au temps où Vincent Ferrier convertissait les vivants et ressuscitait les morts.

Cette ville, comme toutes les villes, a son quartier neuf, en dehors des anciennes portes. Des maisons éclatantes de blancheur, droites, alignées et carrées, couvertes en ardoises toutes reluisantes s'alignent le long des quais comme des soldats au port d'armes.

ronnés de giroflées jaunes et de roses sauvages, elles pendent de tous côtés à la grâce de Dieu.

Vraiment, oui, à la grâce de Dieu. Dieu a vraiment une grâce admirable et sait disposer les guirlandes avec un art divin. Son soleil et ses roses dorées et parfumément richement cette vieille cité.

Le soleil levant teint de rose ses vieilles murailles et le soir les derniers feux du couchant suspendent des lambeaux de pourpre à ses créneaux et à ses vieux balcons.

A l'angle même du grand portail de la cathédrale se dresse, ou plutôt se tient une vieille maison dont le pignon aigu avance de travers au mépris de tout alignement. Dans le cadre noir de son unique croisée se dessine le profil délicat d'une tête charmante couronnée d'opulents cheveux noirs, une de ces têtes pâles, rêveuses et fermes, naïves et sévères, telles que l'on peut en rencontrer là, non ailleurs. C'est Yvonne de Korsenkaët, la fille unique du sire de Korsenkaët dont les aïeux avaient été magistrats, hommes de robe et d'épée, de vrais gentilshommes bretons dont le sang avait coulé dans les croisades sans jamais s'appauvrir.

Yvonne de Korsenkaët était née à Vannes et n'avait jamais quitté Vannes. Sans avoir suivi aucun cours public elle était devenue savante. Son père, aidé du recteur, lui avait appris le latin et même le grec, afin qu'elle pût lire les Pères.

noult. L'enquête sur le 4 septembre vient de faire ressortir comme ils le méritaient les hauts faits de ces deux personnages. Nous nous contenterons donc, pour montrer le côté éminemment dramatique, burlesque, théâtral et chevaleresque des caractères de ces administrateurs gambettistes, de citer simplement, au milieu de tant d'autres, les deux dépêches suivantes :

« Laval, 2 décembre 1870, 12 h. 2 soir. — N° 5,200. *Préfet à Gambetta, Tours.* — 8 heures du matin — garde nationale sédentaire et troupes, école normale et lycée, assemblés sur la place publique. — Foule considérable de citoyens. *Préfet, à cheval, lit la dépêche du gouvernement.*

» Immense acclamation : Vive Paris ! Vive le général Trochu ! Vive le gouvernement de la Défense nationale ! Vive la République !

» *Le secrétaire général, R. RENOULT.* »

« Laval, 2 décembre 1870, 12 h. 40 soir. — N° 204. *Préfet à Gambetta, Tours.* — Avons oublié un mot dans notre dépêche :

» *Préfet à cheval, tête nue, et tout le monde découvert.*

» *Le secrétaire général, R. RENOULT.* »

Mais ce ne sont là que des souvenirs de cavalcades improvisées. Il y a aussi les souvenirs culinaires qui ne sont pas, croyez-le bien, les moins intéressants. Voici l'anecdote, odieusement croustillante, qui se rattache à ces derniers :

M. Delattre et ses commensaux, MM. Renoult et Isa Porié, installés à la préfecture, ne détestaient pas, en austères radicaux et en honnêtes épicuriens qu'ils étaient, ni la bonne chère ni les vins de grand cru. Ils tenaient table ouverte pour les frères et amis : en veux-tu, en voilà. Aussi les bourriches de gibier et les paniers de vins fins étaient-ils les bienvenus à la préfecture. Ces agapes quotidiennes n'empêchaient pas toutefois le proconsul de la Mayenne de jouer le patriotisme et de battre la grosse caisse sur l'air : « Pas une pierre, pas un pouce. »

Un brave bourgeois de Laval, M. X..., se laissa séduire par ces apparences tapageuses et offrit bévolement à M. Delattre les pigeons voyageurs qu'il s'appliquait depuis quelques jours à dresser dans le louable dessein d'être utile, selon ses modestes moyens, à la Défense nationale. Dès que les pigeons furent suffisamment éduqués et entraînés, M. X... s'en alla trouver le proconsul de Laval et lui fit hommage de son colombier. M. Delattre, après avoir contemplé d'un œil connaisseur et avec un patriotique attendrissement les volatiles, donna ordre de les transférer à la Préfecture. Le lendemain il remerciait l'oiseleur par la lettre suivante :

« PRÉFECTURE DE LA MAYENNE.

» 14 septembre 1870.

» Monsieur,

» Je vous remercie du don que vous venez de faire au gouvernement de la Défense nationale pour lui faciliter ses communications.

» Le sentiment patriotique qui vous a

guidé émane d'un bon citoyen. Je vous en félicite.

» Recevez, etc.

» Signé : DELATTRE. »

Or, savez-vous le triste sort que réservait à ces courageux messagers le gourmand et vorace proconsul ? La mort. Quelques jours après leur départ du colombier natal, on trouvait, en effet, sur la place de la Préfecture, parmi les HORS-D'ŒUVRE du festin de la veille, les plumes blanches des malheureuses victimes. Elles avaient été impitoyablement égorgées, plumées et mangées, tant à la crapaudine que rôties, par l'affamé Delattre et ses deux commensaux auxquels s'était joint un petit gros des outranciers de l'endroit.

Pauvres oiseaux, vous étiez destinés à porter sur votre aile rapide les nouvelles, les bons souhaits, les vœux de la province à Paris, à traverser les lignes prussiennes, à braver l'ennemi, à tomber en braves. Vous aviez compté sans ce gros Delattre, qui doit vous avoir encore sur... l'estomac. Mais vous êtes vengés : Il paraît, en effet, que les frères et amis ne connaissent plus maintenant le citoyen Delattre que sous le funèbre sobriquet de « cimetière à pigeons. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### PAQUES.

Pâques !... Pour retrouver l'origine de cette solennité, il faut, remontant le cours des siècles, s'arrêter à Moïse et lire le 42<sup>e</sup> chapitre de l'Exode. De l'Exode, qui contient, outre la figure la plus parfaite de la rédemption, celle aussi qui caractérise le mieux la destinée de l'homme ici-bas.

En langue hébraïque, pâque signifie passage. Or, dans ce chapitre on entend Dieu dire à Moïse en la terre d'Égypte, au moment même où il lui promet de délivrer les Juifs du joug des Pharaons :

« La nuit où vous mangerez la chair de l'agneau rôti, sera celle de la pâque, c'est-à-dire du passage du Seigneur ; car je passerai cette nuit-là par la terre d'Égypte, et j'accomplirai mes jugements. Mais à l'avenir, vous garderez mémoire de la pâque que comme d'un jour à moi consacré, et vous la célébrerez en vos générations par un culte éternel. »

La pâque, les juifs l'observèrent jusqu'au moment où le christianisme vint donner au monde cette morale si persuasive, si douce et si pure qui devait le régénérer. Mais alors les premiers disciples du Christ — du Christ dont la pauvreté avait éclipsé la splendeur des Césars, dont le chétif domaine allait effacer leur vaste empire, et la simple croix devenir le sceptre de l'univers — les premiers disciples du Christ à leur tour adoptèrent la pâque pour rappeler aux générations des générations que leur divin Maître, comme Dieu jadis pour les Israélites, avait accompli leur délivrance.

Le Christ, en effet, venait aussi par un passage — celui de la mort à la vie — de délivrer son peuple de la captivité ; de lui

ouvrir la terre promise, le Chanaan céleste, seule patrie où l'âme chrétienne soit assurée de rencontrer enfin les demeures éternelles.

Pâques est donc pour l'Église la solennité des solennités ; aussi célèbre-t-elle cette fête avec le plus grand éclat, et s'y prépare-t-elle avec un soin particulier, surtout dans la semaine sainte, où tant de douleurs s'unissent pour elle à tant de joies.

Cette année, Pâques a été célébré avec toute la pompe accoutumée.

\*\*\*

Dimanche, les fidèles en grand nombre se dirigeaient de bonne heure et d'un pas pressé vers l'église Saint-Pierre. La nef et les chapelles latérales ont bientôt été envahies, et les rangs se sont de plus en plus serrés. Combien même n'ont pu trouver place dans cette église devenue beaucoup trop étroite !

Rien en effet n'est plus imposant que les cérémonies du culte catholique, rien ne parle plus à l'esprit et au cœur que ce déploiement de pompe pour célébrer le mystère de la Résurrection du Sauveur.

Cette année, comme il y a un an, pour donner plus d'éclat à cette solennité, la messe a été chantée en musique. Un orchestre et des chœurs nombreux occupaient une tribune dressée pour la circonstance derrière l'autel, n'attendant que le signal du compositeur pour faire entendre les premiers accords du *Kyrie*. Ce morceau était de bon augure et faisait favorablement préjuger de ceux qui devaient suivre.

Dans cette messe, il y a des combinaisons merveilleuses, et le compositeur a ménagé des effets vigoureux et charmants. Nous avons entendu des accents d'une ampleur et d'une suavité admirables, et qui eussent été couverts d'applaudissements en tout autre lieu.

Tout en reconnaissant le mérite de l'auteur, quelques-uns reprochent à cette composition musicale de manquer parfois de ce ton grave que l'on est en droit d'attendre dans les cérémonies religieuses, disons que l'on a l'habitude d'entendre avec le chant grégorien. Il est certain qu'en dehors de cette langue ancienne, il n'a rien été produit qui puisse inspirer à un si haut degré le sentiment religieux ; mais cela n'enlève point à M. Lecoq un mérite que personne n'a cherché à contester, qu'au contraire chacun s'est plu à reconnaître.

Il est juste que nous nous fassions l'interprète des sentiments publics pour toutes les personnes qui ont pris part à cette belle fête. Choristes, solistes, instrumentistes, tous ont des droits égaux à la reconnaissance générale, et notre ville peut être heureuse de posséder une cohorte de musiciens si habile et si heureusement douée.

M. l'abbé Corneau, aumônier de la maison centrale de Fontevault, est nommé curé du Puy-Notre-Dame.

Dans la nuit de vendredi à samedi, une nouvelle tentative de déraillement a eu lieu sur la ligne d'Orléans, aux environs de Poi-

tiers. Vers une heure du matin, le train n° 404, arrivé au pont dit de la Croix-de-Vivonne, à sept cents mètres de la station de Vivonne, a rencontré, sur la voie, un obstacle qu'il a heureusement franchi sans accident.

Cet obstacle consistait en sept morceaux de grosses branches de noyer de 4 m. 50 à 60 de longueur sur 0 m. 45 à 20 centimètres de diamètre. Ces morceaux de noyer avaient été pris au bas du pont, où se trouve un dépôt de bois.

La gendarmerie poursuit activement ses investigations pour découvrir les auteurs de cette criminelle tentative.

Il est à noter que c'était samedi la foire de Vivonne, circonstance qui a pu permettre à des individus étrangers à la localité de s'y rendre sans être remarqués.

On peut prévoir les résultats qui auraient pu survenir si ces traverses avaient été posées quelques instants plus tard, alors que passe le train express qui part de Poitiers à 2 h. 24 du matin.

Le parquet de Poitiers s'est rendu samedi matin à Vivonne.

L'Union annonçait, l'autre jour, que « l'intention du ministre de la guerre serait de faire un premier appel du premier ban de l'armée territoriale à l'automne prochain. »

Cette nouvelle est, paraît-il, dénuée de fondement. Si nous en croyons l'*Avenir militaire*, aucun contingent de l'armée territoriale ne sera, à moins d'événements imprévus, — appelé avant le mois de septembre 1876.

Une enquête est ouverte à Nantes sur le projet d'établissement de tramways (omnibus sur rails) dans la ville de Nantes.

M. le marquis de Chennevières, directeur des Beaux-Arts, vient de commander quinze bustes destinés à l'Institut.

Dans ce nombre se trouve le buste de Beulé, dont l'exécution est confiée à Perraud.

### LES NOUVELLES TAXES D'OCTROI A ANGERS.

Nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Il est trop facile de prévoir le peu de succès qu'obtiendront auprès de notre Conseil municipal les réclamations plus ou moins intéressées des nouveaux annexés. A l'heure même où paraîtront ces lignes, il est probable que la question sera jugée, M. G. Rogeron et ses amis auront encore 24 heures pour maudire leurs juges, mais ils devront se préparer à payer, et s'ils ne s'exécutent pas sans trop de mauvaise humeur, on dira dans le pays qu'ils ont mauvais caractère.

Ce qui nous surprend en toute cette aventure, ce n'est pas du tout la décision de l'administration municipale. Nous sommes trop sincères pour ne pas déclarer que l'administration ne fait que ce qu'elle devait faire, que ce qu'il était de son devoir de proposer et de réaliser.

Ses jours s'étaient écoulés dans de fortes et mâles études et dans les soins du ménage. Yvonne tenait de sa mère l'art difficile de gouverner la maison ; elle avait les innombrables prévoyances d'une parfaite ménagère et les vieilles armoires de sa maison regorgeaient de linge blanc, de confitures, de sirops et de bonbons.

Elle tenait du frère de son père, qui avait été médecin, puis prêtre, une certaine science médicale. Elle savait faire des bandages pour toutes les plaies possibles et pouvait, le cas échéant, donner les premiers soins.

L'attitude un peu fière d'Yvonne en imposait à toute sa maison. On l'abordait avec une parfaite confiance et une certaine crainte respectueuse.

Pour donner de la vie d'Yvonne une idée plus parfaite, je dirai qu'elle ne s'était jamais ennuyée un jour.

L'étendue de son esprit, son savoir et sa bonté ne s'étaient point trouvés à l'étroit dans cette petite vieille ville.

— J'ai des livres, disait-elle, des amis et des pauvres.

C'était merveille de la voir aller par la ville, suivie ou plutôt aidée de Franche, Franche coiffée d'un beau bonnet tout roide avec une guimpe empressée d'une éclatante blancheur, toutes deux sveltes et sérieuses, contentes et graves, posant avec noblesse leurs petits pieds chaussés à l'étroit

sur le pavé pointu des rues de Vannes qui les avaient vues toutes deux enfants avec leurs mères.

Franche ne se disait point cuisinière, ni femme de chambre, elle se disait domestique chez Madame de Korsenkaët. Elle ne savait pas si dans la maison telle chose était de son service ou n'en était point. Elle avait donné sa vie comme on lui donnait son pain, sans compter. Déjà, depuis qu'elle était là, elle avait acquis une petite dot, et si elle avait voulu elle aurait pu se marier. Mais l'honneur était grand pour elle, à son dire, d'être de la famille de Korsenkaët. — Elle ne disait point dans, mais de la famille, ce qui la faisait chérir par Yvonne.

C'était avec Franche qu'Yvonne visitait ses connaissances, ses amis et ses pauvres.

Chez les connaissances, Franche attendait M<sup>lle</sup> de Korsenkaët dans la cuisine ou dans l'antichambre ; chez les amis elle entraînait au salon, saluait, disait bonjour et attendait ensuite avec les autres domestiques de la maison ; chez les pauvres elle entraînait et restait avec Yvonne.

M. de Korsenkaët menait la vie avec solennité, hauteur et bonté, et depuis la mort de sa femme, qui remontait déjà à quelques années, il n'avait point quitté le deuil.

M. de Korsenkaët représentait assez bien, dans sa maison, le pouvoir des Chambres sous un gouvernement despotique. Yvonne décréait, M. de Korsenkaët approuvait, et ce décret consacré par

approbation constituait une loi à laquelle obéissaient Franche, Pierre-Jacques le domestique et Marine. Marine, c'était l'ombre de Franche, la doublure de Franche. Ces trois femmes et ces deux hommes formaient tout le personnel de ce que dans la ville on appelait :

### LA MAISON DE KORSENKAËT.

Parmi les pauvres que visitaient Yvonne et Franche se trouvait une famille particulièrement frappée par la misère, misère noire et terrible et dont l'horreur avait jeté Yvonne dans des tristesses inconnues.

Là, la misère de l'âme était au moins égale à la misère du corps, et pour la première fois Yvonne avait vu la dépravation du cœur et, chose encore plus terrible, la dépravation de l'esprit. A mesure qu'Yvonne avait soulagé la misère extérieure, la misère intérieure s'était montrée davantage. Après avoir chassé la faim elle avait découvert l'ingratitude, et quand elle avait essayé de vaincre l'ingratitude elle avait découvert — horreur ! — des principes de philosophie, des théories et des sophismes.

Après avoir pansé les plaies du corps elle avait découvert les plaies du cœur, et quand elle avait essayé de panser les plaies du cœur la corruption de l'esprit avait apparu.

Le jour où Yvonne les avait vus pour la première fois, le fils avait battu la mère qui était malade et

la fille lui reprochait le pain nécessaire à sa vie, l'enfant pleurait dans des haillons, réclamant à boire, et sa grand-mère, encore meurtrie des coups qu'elle avait reçus, lui faisait une insulte de sa naissance et un crime de sa vie. L'enfant ne pouvait rien comprendre, sinon qu'elle était de trop au monde et elle pleurait.

L'horreur de cette scène avait déchiré le cœur d'Yvonne. Elle avait pensé que la misère, la faim, le besoin avaient seuls aigri à ce point les cœurs, et comme elle était riche elle avait donné largement, promptement et avec intelligence. Son horreur, son empressement et sa compassion étaient mêlées de surprise. Ces gens parlaient bien, un je ne sais quoi dans leur langage révélait une certaine instruction. — Elle interrogea.

(La suite au prochain numéro.)

## CIRQUE FRANÇAIS

Place Dupetit-Thouars.

REPRÉSENTATIONS TOUS LES SOIRS, à huit heures, jusqu'à dimanche 4 avril.

JEUDEI, à 3 heures du soir, représentation pour les enfants, à prix réduits de moitié.

Aucune administration municipale sérieuse ne pouvait se soustraire aux obligations que subit aujourd'hui celle que nous avons, et les voies et moyens qu'elle indique pour faire face aux engagements du passé, aux nécessités du présent, aux prévisions de l'avenir, sont en réalité les plus simples, les plus naturels et les moins mauvais qu'elle pût indiquer.

Il est vrai qu'au lieu d'inventer de nouvelles taxes, comme l'a fait la commission nommée par le Conseil municipal, au lieu de frapper les fers et les fontes, les vitres et les glaces, les huiles végétales, animales et minérales, on aurait pu — mieux encore, selon nous, se résigner à augmenter de quelques centimes les boissons, dont le débit, dont la consommation mérite aussi peu d'être encouragée que le débit et la consommation de l'alcool.

Mais nous ne voulons pas rechercher à quelles influences la commission municipale a pu céder lorsqu'elle a préféré exempter les vins et la bière d'une surtaxe qui lui eût permis de ne surtaxer ni les poulets, ni l'avoine, ni l'affinage.

Nous croyons que la commission se trompe lorsqu'elle croit que les consommateurs de vins et de bière sont plus dignes de compassion que les consommateurs de poulets, d'avoine et de foin. Quoi qu'on en dise ou quoi qu'on en pense au *Patriote*, il y a longtemps que les poulets sont tombés dans le domaine du peuple et ne sont plus un objet de luxe. — Quant à l'avoine, nous tenons pour certain que notre ville d'Angers compte beaucoup plus de chevaux de travail que de chevaux de luxe et les chevaux des travailleurs ont encore plus besoin d'avoine que les autres. — Quant à l'affinage, enfin, l'événement nous dira si les habitués de nos marchés et de nos foires acceptent gaiement et facilement cette surtaxe — si minime qu'elle soit — d'un droit qui leur fait payer un peu cher le simple avantage de pouvoir nourrir leurs bêtes quand ils les amènent seulement à la ville. En tout cas, nos démocrates républicains pourront bien se vanter eux-mêmes de ne pas faciliter les relations commerciales entre la campagne et la ville.

— Il paraît qu'ils ont oublié qu'une administration précédente avait dû renoncer à la velléité d'imposer à l'octroi les fourrages verts.

Quoi qu'il en soit, la ville a besoin d'argent. Il faut qu'elle en trouve. Elle ne peut en demander qu'à l'octroi et l'administration a raison de frapper à cette porte, puisque c'est la seule qui puisse s'ouvrir.

Aussi n'est-ce pas à l'administration municipale que nous ferons un grief des mesures projetées. Mais que dire de nos bons démocrates, plaçant aujourd'hui la cause de l'octroi, cinq ans après qu'ils ont voté dans une réunion publique — la suppression radicale de l'octroi ?

Nous savons bien que, depuis ce temps, M. Montrieux n'est plus maire et que l'Empire a disparu. Mais alors, c'est donc qu'il était bon d'attaquer l'octroi pour ébranler l'Empire et pour faire échec à M. Montrieux, tandis qu'aujourd'hui il convient non pas seulement de soutenir et de garder l'octroi, mais de l'aggraver et de l'étendre — parce qu'il faut donner de l'argent à la République ! — Ah ! la plaisante aventure !

Le *Patriote* et nos bons démocrates appellent Rome, et Vopiscus et Denisart au secours des conseillers municipaux de la République et de la caisse ! — N'y a-t-il pas là vraiment de quoi sourire ? — Et serait-il possible au plus impartial de garder son sérieux devant cette jolie ligne rose que nous trace et nous prie d'adopter le rapport de M. Mourin ?

Allons, messieurs les conseillers républicains, un bon *mea culpa* et que toute cette comédie finisse ! — Aussi bien n'est-il pas trop évident que ce sont toujours vos heureux administrés qui paieront.

Ayez donc une bonne fois le courage de confesser que vous ne faisiez autre chose, en 1870, qu'une œuvre de parti ; que vous ne jouiez de l'octroi, en 1870, qu'avec l'intention inavouée de faire échec à l'administration de M. Montrieux, à la préfecture, à l'Empire, et par-dessus le marché au *Journal de Maine-et-Loire*.

Aujourd'hui, les hasards du temps vous ont portés au pouvoir, et vous ne vous contentez pas de maintenir ce que maintenait M. Montrieux ; vous n'avez plus seulement à payer les embellissements dont ce maire a doté notre ville et à satisfaire aux engagements pris, vous avez besoin de payer vos

propres œuvres et vous vous empressiez de sourire à la ligne rose que vous indique M. Mourin, c'est-à-dire que vous refaites à cet affreux octroi toute sa virginité. Vous n'avez rien de mieux à faire, mais, de grâce, permettez-nous de vous féliciter d'une aussi rapide conversion. Elle est jolie... pour des démocrates et des républicains tels que vous, et très-instructive pour le commun des mortels.

Tenez, nous n'avons point l'art de farder notre pensée : Vous avez reproché à M. Montrieux ses grands travaux et ses grandes dépenses. Vous avez fait vous-mêmes des travaux et des dépenses qui ne rapporteront jamais à la ville ce que les travaux de M. Montrieux lui ont déjà valu. — Vous nous avez traqués en 1870 sur la question de l'octroi, vous avez provoqué à ce sujet de véritables agitations municipales. Et aujourd'hui c'est vous-mêmes qui nous surtaxez et qui plaidez la cause des surtaxes. Que voulez-vous ? la conclusion de toutes ces expériences est que vous forcez vos administrés... à ne pas trop prendre au sérieux vos belles paroles.

Ils auraient peut-être le droit, s'ils n'étaient pas de si douce humeur et si la douceur angevine n'était pas leur meilleur privilège, de vous jeter à la tête les gros mots que vous jetez si gratuitement et si généreusement à d'autres, qui vous valaient bien ! — A quoi bon ? — Nous vous avons vus et nous vous voyons à l'œuvre. Malgré leurs belles promesses et malgré toutes leurs piperies populacières, il est bien évident que les démocrates et les républicains ne sont pas plus capables que les autres de nous ramener à l'âge d'or et de nous faire tomber du ciel les alouettes toutes rôties. — Ils ont besoin, comme les autres, des taxes et des surtaxes de l'octroi !

Avant d'être au fauteuil municipal, on réclame à grand tapage et à l'unanimité la suppression de l'octroi. — Quand on est au fauteuil, on augmente le périmètre, on aggrave les taxes et l'on en frappe de nouvelles. — On devient amoureux de la ligne rose ! — Voilà le fait. Voilà le dernier mot.

Permettez-nous de ne vous traiter ni de bourgeois, ni de traitres, ni de satisfaits, comme vous nous avez traités nous et les nôtres, permettez-nous même de ne pas faire la comparaison entre les anciens et les nouveaux bourgeois du Conseil municipal ; nous ne voulons pas vous dire — comme vous nous l'avez dit — que vous n'êtes, en réalité, que des ambitieux vulgaires, des exploités du peuple, des gens heureux d'être arrivés et se moquant du reste... seulement, ah ! seulement permettez-nous de conclure avec Alphonse Karr : « Plus ça change, et plus c'est la même chose ! » Et avec Ange Pitou :

Ce n'était pas la peine,  
Non pas la peine, assurément,  
De changer de gouvernement !

Et enfin avec le journal de M. About :  
« La politique des républicains, c'est donc la place des autres ! »

H. FAUGERON.

### Faits divers.

Voici quelques renseignements de statistique fort intéressants sur les voies et communications en France :

Il existe en France 40,000 kilomètres de routes nationales qui ont coûté 1 milliard 200 millions et dont l'intérêt produirait 60 millions. A cette somme, il faut ajouter les frais d'entretien, qui sont de 30 millions ; on peut donc dire que les routes nationales coûtent annuellement 90 millions.

Le produit de l'impôt des voyageurs et des marchandises par voitures de voyageurs n'atteint pas plus de 5 millions par an.

En ce qui concerne les voies navigables, la dépense faite par l'Etat est également évaluée à 4 milliard 200 millions. La dépense d'entretien est annuellement de 10 millions, et l'intérêt du capital engagé représentant 6 millions, la dépense totale est de 70 millions. Le produit s'élève à 4 millions.

Pour les chemins de fer, l'Etat a payé aux diverses compagnies de chemins de fer une somme d'environ 4 milliard 400 millions.

A l'intérêt de cette somme, qui est de 55 millions, s'ajoutent 40 millions, montant des garanties de l'Etat. Il résulte de ces

chiffres que l'Etat dépense, pour les compagnies de chemins de fer, 95 millions chaque année. Il en retire comme produit 187 millions, savoir : argent, 106 millions, services rendus, 56 millions ; impôt sur la petite vitesse, voté l'année dernière, 25 millions.

Comme on le voit, les dépenses faites pour les routes de terre et d'eau, et pour les chemins de fer, donnent des résultats bien différents.

Seuls, les chemins de fer rapportent au Trésor plus qu'ils ne lui coûtent. C'est cette source importante du revenu public que certains spéculateurs voudraient tarir, en bouleversant l'organisation actuelle de nos voies ferrées.

Mardi dernier, à six heures du soir, dans les cours de l'usine à gaz de la Villette, six intrépides aéronautes montaient dans la nacelle du ballon le *Zénith* et se livraient à une ascension d'autant plus périlleuse que le filet ne paraissait pas être en très-bon état et qu'un vent de nord-est poussait l'aérostat vers la mer.

Toute la journée de mercredi l'on a été sans nouvelles et l'on commençait à avoir de sérieuses inquiétudes. Jeudi matin, cependant, le télégramme suivant arrivait à Paris et rassurait tout le monde :

« Bordeaux, 25 mars, matin.

» Voyage de vingt-trois heures, descente dans les landes d'Arcaillon, véritable désert ; transport et correspondance impossibles ; température minimum, 4 degrés au-dessous de zéro. Magnifique halo lunaire en croix. Splendide lever du jour avec la mer à l'horizon. Nous avons suivi la côte pendant onze heures, traversé la Gironde à dix heures en vue de Cordouan. Nous avons été jetés sur l'étang de Carcans, puis nous avons eu un calme plat subit et un soleil brûlant. Deux faibles courants superposés nous lançant plusieurs fois sur terre et sur mer.

» Nos expériences sur l'acide carbonique ont parfaitement réussi, ainsi que nos observations spectroscopiques et électriques.

» Nous avons reconnu constamment notre route et notre vitesse ; lancement de quatre pigeons. De neuf heures à onze heures, nous avons pris des croquis intéressants. Retour demain.

» Signé : Sivel, Crocé-Spinelli, Gaston Tissandier, Albert Tissandier, Jobert. »

Le *Journal de Charleroi* a publié de navrants détails sur un coup de grisou qui a éclaté au charbonnage de Frestaux. Les détonations ont été si fortes que toutes les maisons du village de Couillet ont été ébranlées et gravement endommagées. Il y a eu trois morts et quelques blessés. Les travaux extérieurs, à l'exception de deux puits, n'ont pas souffert de l'explosion.

D'après le *Levant-Herald*, la famine, loin de cesser ses ravages dans l'Asie Mineure, augmente d'intensité dans presque tous les endroits. Même dans la ville d'Angora, bien que le pain soit relativement vendu très-peu cher, beaucoup de personnes n'ont pas les moyens d'en acheter, même aux prix les plus bas. Les malheureux ont déjà vendu tout ce qu'ils possédaient, et, comme ils sont aujourd'hui sans travail, ils dépendent de la charité publique comme au mois de novembre dernier.

Un des rapports lus le 9 de ce mois au meeting du Comité de secours à Constantinople dit que dans le district de Boghazlian règne la plus grande détresse, et que déjà plusieurs personnes sont mortes de faim. Dans un village de deux cents feux, il y a eu 65 morts en quelques semaines. Un des habitants a été vendre sa femme dans un village voisin pour huit mesures de blé ; mais l'acheteur, peu de temps après, a ramené celle-ci à son mari. Dans un autre village, composé de 80 familles, six personnes ont péri dernièrement à la suite de longues privations. Il ne reste ni un seul mouton, ni une seule tête de bétail.

### Dernières Nouvelles.

FUNÉRAILLES DE M. EDGAR QUINET.

Le convoi d'Edgar Quinet a quitté le do-

micile mortuaire à Versailles hier matin, à onze heures, au milieu d'une affluence assez considérable. Quand il a franchi la barrière, M. Albert Joly a prononcé un discours au nom de la démocratie de Versailles.

Le convoi est arrivé à Paris par la porte de Saint-Cloud à midi 30. Il comptait quatre voitures de deuil. Dans la première était M<sup>me</sup> Edgar Quinet avec ses amis et sa famille. Dans les trois autres se trouvaient MM. Millaud, de Mahy, Ferrouillat, Valentin, etc.

Une voiture portant MM. Victor Hugo et Vacquerie est venue se joindre au cortège, un peu avant l'entrée du pont d'Iéna. Une foule énorme s'est précipitée entre le char funèbre et les voitures de deuil sur la place du Roi-de-Rome.

Victor Hugo reconnu, a vu sa voiture assaillie. Il a reçu des poignées de main de toutes parts à travers la glace de la voiture. On assurait qu'il devait parler au cimetière.

Une députation d'étudiants de Roumanie, des bouquets d'immortelles à la boutonnière, suit le corps. Un d'eux, dit-on, doit parler, mais comme ce discours ne figure pas dans le programme, on croit qu'il ne pourra pas être prononcé.

La voiture funèbre, portant le chiffre Edgar Quinet, est ornée très simplement. Il y avait un bouquet sur le cercueil. A l'entrée du pont d'Iéna on y a joint un autre bouquet.

Pour les articles non signés : P. GODET.

### MARCHÉS

AUX CHEVAUX ET AUX FOURRAGES de PARIS (RIVE DROITE)

Société anonyme au Capital de 3,500,000 fr., divisé en 7,000 actions de 500 fr.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE à 6,000 Actions entièrement libérées et à 7,500 Obligations de 500 francs.

#### ACTIONS

Les actions sont émises au pair de 500 fr. Elles recevront, sur les bénéfices nets, un dividende de 10 0/0. Le surplus des bénéfices constitue le fonds d'amortissement.

L'amortissement des actions a lieu par tirages au sort ; l'action sortie est remboursable au pair et remplacée par un titre de jouissance, qui participera aux dividendes, à la suite des actions non amorties.

On verse : 100 francs en souscrivant.

100 — à la répartition.

100 — le 15 mai 1875.

100 — le 15 juin 1875.

100 — le 15 juillet 1875.

Tout souscripteur d'actions aura un droit de préférence pour la souscription d'une quantité égale d'obligations.

#### OBLIGATIONS

Les obligations sont remboursables à 500 fr., en huit années, à partir de 1877. Intérêt annuel : 30 fr., payables les 15 avril et 15 octobre, jouissance 15 avril 1875.

Prix d'émission : 442.50

On verse : 50 francs en souscrivant.

50 — à la répartition.

100 — le 15 mai 1875.

100 — le 15 juin 1875.

142.50 le 15 juillet 1875.

L'intérêt de 30 fr. par obligation représente 6.80 0/0 du prix d'émission ; avec la prime de remboursement à 500 fr., le placement ressort à 8 1/2 0/0.

#### GARANTIES

1<sup>o</sup> La concession donnée par le Conseil Municipal de Paris, pour 30 années, de deux marchés couverts, de près de 5 hectares, à établir sur les terrains de la Société suivant les plans soumis à la Ville de Paris ;

2<sup>o</sup> La propriété de 178,319 mètres carrés de terrains restant disponibles après la construction des marchés ci-dessus et la création d'une place publique et de cinq rues de 20 mètres de largeur.

#### LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

les 30 et 31 mars courant.

A PARIS : à la Banque Française et Italienne, 34, rue de Provence.

On peut verser à son crédit dans les succursales de la Banque de France.

Les éditeurs Michel Lévy frères viennent de mettre en vente la onzième série des *Nouveaux Samédis*, de M. A. de Pontmartin, formant le vingtième volume des *Causeries littéraires*. Si l'on excepte les admirables travaux de Sainte-Beuve, la critique contemporaine n'a pas d'œuvre plus considérable, poursuivie avec plus d'énergie et de persistance. Ce volume se recommande par le choix et la variété des sujets. Deux figures célèbres le dominent, l'une grandiose, l'autre charmante : Guizot et Jules Janin. Puis on voit se succéder, comme dans une galerie mobile, MM. Vitet et Nisard, Sainte-Beuve et les deux Lamennais, George Sand, Louis Veuilleux, Joseph Autran, M<sup>me</sup> Craven, Saint-Genest, Poujoulat, le frère Philippe, Malouet, Paul Thureau, M<sup>me</sup> Ackermann, la République et la chasse, Pétrarque, Pie IX, etc., etc. On retrouvera dans ce volume la page sur les *Courisants de l'exil*, qui a fait le tour de l'Europe.

L'Univers illustré nous donne cette semaine les portraits des neuf ministres composant le Cabinet du 10 mars. Parmi les belles gravures que contient le même numéro de cet excellent journal, nous citerons : Le général Garibaldi inspectant l'embouchure du Tibre, en vue du projet de dérivation du fleuve; M<sup>me</sup> Miolan-Carvalho, la nouvelle Ophélie de l'Opéra; la cavalcade de la Mi-Carême, donnée par le 10<sup>e</sup> régiment de chasseurs et la ville de Vendôme; une délicieuse page d'art, intitulée « Mélancolie », etc., etc. L'Univers illustré publie également l'invitation méridionale, charmante chanson inédite, paroles et musique de Gustave Nadaud.

On sait que l'Univers illustré offre actuellement en PRIME GRATUITE à ses abonnés le THÉÂTRE

COMPLÈT D'ALEXANDRE DUMAS, quatre beaux volumes, avec le portrait de l'auteur et contenant de nombreuses notes, ainsi que toutes les préfaces qui ont si vivement piqué la curiosité publique.

Une très-remarquable étude de M. L. Vitet sur le Comte Duchâtel vient de paraître chez les éditeurs Michel Lévy frères, avec un portrait d'après Ingres, gravé par Flameng. Elle est accompagnée d'un Avant-Propos malheureusement interrompu par la mort, et qui semble le testament politique de l'illustre académicien. Dans ces pages inspirées par le plus pur patriotisme, l'auteur des célèbres Lettres sur le siège de Paris a montré une sorte de divination en prédisant les événements politiques qui se sont accomplis le mois dernier, et auxquels il applaudissait d'avance par des considérations élevées que ne sauraient trop méditer nos hommes d'Etat.

**CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (14<sup>e</sup> ANNÉE)**

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.  
Les demandes doivent être adressées à MM. REYOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

**PLUS DE DENTS GÂTÉES**  
Par l'emploi du Dentifrice du Chimiste  
**GOULARD**  
Recommandé par les sommités médicales  
Prix : 2 francs.  
Se trouve chez les principaux Parfumeurs et Pharmaciens.

Dépôt à Saumur, chez M. Henri MACHET, COIFFEUR, Rue d'Orléans.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'hiver.**

Départs de Saumur pour Poitiers :  
5 heures 50 minutes du matin.  
11 — 10 — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :  
5 heures 40 minutes du matin.  
10 — 40 — du soir.  
5 — 35 — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 MARS 1875.**

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.									
Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.							
3 % jouissance décembre. . . . .	63 85	»	10	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. . . . .	720	»	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70. . . . .	745	»	5	»	»	
4 1/2 % jouiss. septembre. . . . .	92 75	»	05	»	443 75	»	»	»	Crédit Mobilier esp., 1. juillet. . . . .	1490	»	40	»	»	
5 % jouiss. novembre. . . . .	102 70	»	»	»	580	»	»	15	Société autrichienne, j. janv. . . . .	695	»	»	3	75	
Obligations du Trésor, t. payé. . . . .	472 50	»	»	»	355	»	»	5	<b>OBLIGATIONS.</b>						
Dép. de la Seine, emprunt 1857. . . . .	227 50	»	»	50	Charentes, 400 fr. p. j. août. . . . .	550	»	1 23	Orléans. . . . .	304	»	»	»	»	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860. . . . .	457 50	2	50	»	Est, jouissance nov. . . . .	945	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	301	»	»	»	»	
— 1865, 4 % . . . . .	477	»	»	1	Midi, jouissance juillet. . . . .	687 50	»	»	Est. . . . .	300 50	»	»	»	»	
— 1869, 3 % . . . . .	325	»	»	1	Nord, jouissance juillet. . . . .	1170	»	»	Nord. . . . .	307	»	»	»	»	
— 1871, 3 % . . . . .	296 75	»	50	»	Orléans, jouissance octobre. . . . .	948 75	1	23	Ouest. . . . .	299 75	»	»	»	»	
— 1875, 4 % . . . . .	453 50	1	50	»	Ouest, jouissance juillet, 65. . . . .	595	»	10	Midi. . . . .	300	»	»	»	»	
Banque de France, j. juillet. . . . .	3890	»	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill. . . . .	940	»	»	Deux-Charentes. . . . .	282 73	»	»	»	»	
Comptoir d'escompte, j. août. . . . .	590	»	»	»	Compagnie parisienne du Gaz. . . . .	80	»	5	Vendée. . . . .	253	»	»	»	»	
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill. . . . .	497 50	»	»	»	Société Immobilière, j. janv. . . . .	405	»	»	Canal de Suez. . . . .	518 75	»	»	»	»	
Crédit Foncier colonial, 250 fr. . . . .	310	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill. . . . .	405	»	»							
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p. . . . .	915	»	»	15											

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR**

(Service d'hiver, 2 novembre 1874.)

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 08 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — — (s'arrête à Angers) omnibus.  
9 — 01 — — — omnibus.  
1 — 39 — — — soir, — omnibus.  
4 — 12 — — — express.  
7 — 17 — — — omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.  
8 — 20 — — — omnibus.  
9 — 50 — — — express.  
12 — 38 — — — soir, omnibus.  
4 — 44 — — — — omnibus.  
10 — 28 — — — express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 48.

Etudes de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur, et de M<sup>e</sup> POULET, avoué à Saumur.

L'an mil huit cent soixante quinze, le mardi 6 avril, à midi, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur, à la vente, par adjudication, aux enchères publiques, d'un fonds de commerce de boulangerie établi depuis longues années à Saumur, rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 5, avec droit au bail de la maison où est exploitée ladite boulangerie; le tout dépendant de la succession bénéficiaire de M. Constant Coulon-Cornière;

A la requête de M. Constant Coulon père, et en présence de M<sup>me</sup> Constance-Eugénie Coulon, veuve de M. Honoré Poitvin, agissant comme héritiers dudit M. Coulon-Cornière. S'adresser audit M<sup>e</sup> POULET, avoué, et audit M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE UNE FERME**  
Commune de Villabernier.  
Dépendant de la succession Denis, contenant 7 hectares 30 ares.  
S'adresser audit notaire. (161)

**A VENDRE**  
Pour entrer en jouissance de suite.  
**MAISON**  
Rue d'Orléans,  
Anciennement occupée par M. Milon, libraire.  
S'adresser à M. LORRAIN, plâtrier, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A LOUER**  
Pour entrer en jouissance de suite, LES  
**CAVES DE L'ANCIENNE BRASSERIE DE SAINT-FLORENT.**  
Maison d'habitation, écurie, hangar et deux jardins; le tout attenant aux caves.  
S'adresser à M. DE LAFRÉGEOLIERE, à Saint-Florent. (128)

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean 1875,  
**MAISON ET JARDIN**  
Place des Récollets.  
S'adresser à M. ALLORY, épicier, rue du Puits-Neuf. (152)

**AUX NÉGOCIANTS GÉNÉS**  
Le Comptoir Général et Entrepôt libre,  
RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 74, PARIS,  
AVANCE 80 0/0 sur toutes MARCHANDISES  
Aussitôt déposées en magasin, et se charge de la vente au comptant, si on le désire. (144)

Librairie E. Milon, rue d'Orléans, 46.  
**A LOUER PRÉSENTEMENT APPARTEMENT COMPLÈT**  
Au deuxième étage.

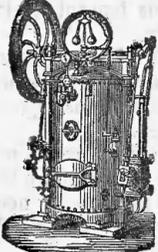
UNE JEUNE PERSONNE, native de Londres, demande à entrer comme institutrice dans une famille. Bonnes références.  
S'adresser à miss HARVEY, chez M<sup>me</sup> Lorrain-Bouche; eau, rue Saint-Jean. (153)

**DÉPOT DE PIEUX EN PIERRE D'ARDOISE**  
Pour clôtures de propriétés, tonnelles et rangées de vigne, à des conditions très-avantageuses, système bien moins coûteux que le charnier.  
S'adresser à M. YVON fils, rue Nationale, entre les deux ponts, à Saumur. (145)

**MÉDICAMENTS D'HIVER**  
Goudron végétal Le Beuf  
Le savant professeur de la Faculté de médecine de Paris, le Dr Guibet, s'exprime ainsi au sujet de cette préparation : « Le goudron Le Beuf, dit-il, représente, sans altération et sans perte, tous les principes et conséquemment toutes les qualités du goudron en nature. » (Com<sup>te</sup> Thérap. du Codex, 2<sup>e</sup> édit, p. 167, le nature.) Cette préparation est prescrite journellement, par nos célébrités médicales, dans les Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Affections furonculaires, etc.  
Migraine  
On guérit instantanément cette pénible affection en prenant, dans un peu d'eau sucrée, ou non, un seul paquet de la Poudre de Guibet, pharmacien; elle est recommandée par les meilleurs médecins, et se vend 2 fr. la boîte de dix doses, dans les bonnes pharmacies. Se défier des contrefaçons.

**GOVERNEMENT DU PÉROU**  
**DREYFUS FRÈRES & C<sup>ie</sup>**  
DE PARIS  
21, BOULEVARD HAUSMANN  
Seuls Concessionnaires du  
**GUANO DU PÉROU**  
Loi du 11 Novembre 1869  
ET DU  
**GUANO DISSOUS DU PÉROU**  
Convention du 15 Avril 1874  
**DÉPÔTS EN FRANCE**  
Bordeaux, chez M. Adolphe BOULANGER.  
Brest, chez M. E. VINCENT.  
Cette, chez MM. A.-G. BOYÉ et C<sup>ie</sup>.  
Cherbourg, chez M. Eugène LAIS.  
Dunkerque, MM. C. BOURDON et C<sup>ie</sup>.  
Hâvre, chez M. E. FICQUET.  
Landerneau, chez M. E. VINCENT.  
La Rochelle, d'OREIGNY, FAUSTIN fils.  
Lyon, chez M. Marc GILLIARD.  
Marseille, chez MM. A.-G. BOYÉ et C<sup>ie</sup>.  
Melun, chez M. LE BARRE.  
Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.  
Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN et NASSIRE, MM. JAMONT et HUARD.

**MACHINES A VAPEUR VERTICALES**  
DIPLOME D'HONNEUR  
MÉDAILLE D'OR ET GRANDE MÉDAILLE D'OR 1872  
MÉDAILLE DE PROGRÈS (Equivalent à la Grande Médaille d'Or) à l'Exposition universelle de Vienne 1873



portatives fixes et locomobiles, de 1 à 20 chevaux. Supérieures par leur construction, elles ont seules obtenu les plus hautes récompenses dans les expositions et la médaille d'or dans tous les concours. Meilleur marché que tous les autres systèmes; prenant peu de place, pas d'installation; arrivant toutes montées; prêtes à fonctionner; brûlant toute espèce de combustible; conduites et entretenues par le premier venu; s'appliquant par la régularité de leur marche à toutes les industries, au commerce et à l'agriculture.

LES SEULS SUR SOCLE BÂTI ISOLATEUR.  
Chaudière inexplosible  
Nettoyage facile  
Envoi franco du prospectus détaillé.

**GRANDE SPÉCIALITÉ**  
de machines à vapeur verticales portatives demi fixes avec chaudières à bouilleurs croisés ou à tubes système Fierd, de machines à vapeur horizontales demi-fixes ou locomobiles avec chaudières tubulaires ou tubulaires à retour de flammes et à foyer amovible. Ateliers spéciaux pour la construction de tous les types de chaudières économiques.  
J. HERMANN-LACHAPPELLE  
144, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, à PARIS.

**APPAREILS CONTINUS**  
POUR LA FABRICATION  
**DES BOISSONS GAZEUSES**  
de toutes espèces  
Eaux de Seltz, Limonades, Soda-Water, Vins mousseux, Gazéification des Bières et Cidres.  
DIPLOME D'HONNEUR  
Médaille d'Or, Grande Médaille d'Or et Médaille de Progrès 1872-1873



**SIPHONS**  
à grand et à petit levier, ovoïdes et cylindriques  
Grand levier 2 fr. 25  
Petit levier 9 fr. 15  
essayés à une pression de 20 atmosphères, simples, solides, faciles à nettoyer.  
Etain au 1<sup>er</sup> titre. — Verre cristal 1<sup>er</sup> qualité.  
J. HERMANN-LACHAPPELLE  
144, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.  
Envoi franco des prospectus détaillés.  
Envoi franco du Guide du Fabricant des Boissons gazeuses, publié et estampillé par Hermann-Lachapelle, contre 5 fr.

**DRAGÉES MEYNET**  
D'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE  
100 DRAGÉES 3 fr.  
Plus efficaces que l'huile. Ni dégoût ni renvois. Conseillées en toutes saisons. Expédit. Paris, pharmacie de l'Europe, rue d'Amsterdam, 31. Dépôt à Saumur : pharmacie PERDRIAU; pharmacie BRILLATZ-GIRAULT. (147)

**ÉLIXIR HISTOGÉNÉTIQUE**  
RECONSTITUANT, NUTRIMENTIF ET COMPLÉMENTAIRE DE L'ALIMENTATION  
C'est le seul produit existant qui contienne tous les corps minéraux constitutifs du sang et des tissus, lesquels manquent presque toujours dans les aliments et, en outre, diverses matières propres à activer les actes de la nutrition. C'est ce qui explique ses merveilleux et presque infailibles effets préventifs ou curatifs dans tous les états physiologiques ou dans les maladies qui proviennent directement ou indirectement d'une altération du sang ou de désordres dans la nutrition, tels que :  
Stérilité, Infirmité, Grossesse, Allaitement, Enfance, Fractures, Blessures, Carie, Chlorose et Anémie, Malad. infectieuses, Cachexies, Scorbut, Lymphatisme, Rachitisme, Scrofule, Goitre, Hérpétisme, Inappétence, Gastralgie, Dyspepsie, Mauv. haleine, Migraine, Mal. chron. de poitrine, Obésité, Epuise, Convalescence, Accidents de la vieillesse.  
Dépôt central : TAULIER et C<sup>ie</sup>, 56, r. St-Lazare, Paris. — Envoi franco d'une notice explic. sur demande aff.

**ENCRE JAPONAISE**  
La seule donnant des Copies parfaites, un mois même après l'écriture.  
**ENCRE MODERNE**  
Noire en écrivant et restant toujours limpide.  
**N. ANTOINE et FILS, PARIS**  
DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS, FRANCE ET ÉTRANGER

**LIQUEUR-D'OR**  
Cette liqueur-d'Or!!! ce soleil en flacon, cet esprit parfumé, joint à l'efficacité hygiénique du suc des plantes qui en forme la base, l'ont fait proclamer la reine des liqueurs,  
SE TROUVE DANS TOUS LES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS.  
DÉPÔT CENTRAL : G, BOULEVARD MONTMARTRE, A PARIS,  
Adressez les demandes à MM. H. CHABOSEAU ET PAYEN, 27, rue Malar, Paris. — Envois par caisses de 12 litres ou de 24 1/2 litres, franco de port d'emballage. — PROVINCE, 6 fr. le litre; 3 fr. 25 le 1/2. (112)

**SOCIÉTÉ ANONYME DE LA SAVONNERIE DES CHATELLIERS PRÈS RAMBOUILLET**  
Au capital de 650,000 fr. Siège social : 44, rue de Provence, Paris.  
Marque de fabrique B.-D. — Médaille de mérite, Vienne 1875.  
Savon B.-D. à l'Amer de Sauf, breveté s. g. d. g. Sans pareil pour lainages, soieries, étoffes de couleur.  
Chez les principaux Epiciers de province.  
SAVON BALSAMIQUE B.-D. BREVETÉ S. G. D. G. AU GOUVERNEMENT DE NORVÈGE  
Son usage pour la toilette prévient et guérit toutes affections de la peau.  
Chez les principaux Pharmaciens et Herboristes des Départements.  
Dépôt central : 28, rue des Halles, 28, PARIS.  
EXIGER LA MARQUE B.-D.  
Saumur, imprimerie de P. GODET.